

Bulletin d'histoire politique

Le Groupe socialiste des travailleurs (1974-1987) (première partie)

Louis Gill



Volume 14, numéro 2, hiver 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054446ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054446ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gill, L. (2006). Le Groupe socialiste des travailleurs (1974-1987) (première partie). *Bulletin d'histoire politique*, 14(2), 227–248.
<https://doi.org/10.7202/1054446ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2006

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Chronique sur l'histoire de l'action politique ouvrière

Le Groupe socialiste des travailleurs (1974-1987) (première partie)

LOUIS GILL
Professeur retraité
Université du Québec à Montréal

Le Groupe socialiste des travailleurs (GST) a été fondé en septembre 1974 à l'initiative d'un noyau de militants, le Groupe trotskyste du Québec (GTQ), qui intervenait depuis la fin des années 1960 dans les organisations syndicales, dans les Comités d'action politique qui ont été à l'origine du Front d'action politique des salariés de Montréal (FRAP) et dans le FRAP lui-même, de sa fondation en 1970 à sa dissolution en 1973. Ses militants sont intervenus en 1973-1974 dans le cadre d'une initiative du Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM), le Regroupement Action-Montréal (RAM), dont l'objectif de départ était de prolonger, avec l'appui des trois centrales (CSN, FTQ et CEQ), l'expérience d'action politique municipale du FRAP à Montréal qui avait reçu l'appui de la seule CSN, puis au sein du Regroupement des militants syndicaux (RMS) qu'ils ont contribué à mettre sur pied en mai 1974 après l'échec du RAM.

Rattaché à un courant du trotskysme demeuré fidèle au programme de fondation de la IV^e Internationale¹ à la suite de l'abandon de ce programme par une majorité au sein de l'organisation, le GTQ avait été fondé en 1973, avec des militants du Canada anglais regroupés dans le Labor Action Committee, le Comité de liaison des militants révolutionnaires canadiens pour la reconstruction de la IV^e Internationale, affilié au Comité d'organisation pour la reconstruction de la IV^e Internationale (CORQI). Fondé en 1972, le CORQI regroupe alors des organisations de plusieurs pays, dont la principale est l'Organisation communiste internationaliste (OCI) française.

De sa naissance en 1974 jusqu'à son IV^e congrès en 1979, le GST, principalement implanté au Québec, a porté le nom de Groupe socialiste des travailleurs du Québec (GSTQ) même s'il a été fondé avec la perspective

de construire une organisation pan-canadienne face à l'État fédéral canadien qui constitue l'instrument central de la domination de la classe ouvrière à l'échelle du Canada et de l'oppression nationale du Québec. Le changement de nom qui est intervenu en 1979 traduit l'intensification des efforts que le groupe entendait alors engager pour se construire à l'échelle du Canada, à partir des acquis de sa construction au Québec au cours des cinq premières années de son existence.

À son ix^e congrès, en juin 1987, le GST a décidé de cesser son activité en tant que groupe politique organisé et de rompre l'affiliation internationale qu'il avait établie depuis sa fondation en 1974 avec l'organisation désormais désignée sous le nom de iv^e Internationale (Centre international de reconstruction). Son journal, *Tribune ouvrière*, publié depuis novembre 1974, a continué à être publié jusqu'au printemps 1990.

Le GST a été la principale organisation trotskyste au Québec dans les années 1970 et 1980. Deux autres groupes se réclamant du trotskysme existaient également à cette époque, la Ligue socialiste ouvrière (LSO) et le Groupe marxiste révolutionnaire (GMR), qui ont fusionné en 1977 pour constituer la Ligue ouvrière révolutionnaire (LOR). Une scission au sein de la LOR a donné lieu à la création d'un nouveau groupe, Combat socialiste, en 1980.

Le programme politique du GST a été exposé au fil des années dans son journal, *Tribune ouvrière*, ainsi que dans diverses brochures publiées par ses éditions, les Presses socialistes internationales. Les deux piliers de ce programme sont sa politique à l'égard de la construction du parti et sa caractérisation de l'État canadien, dont découle sa position sur la question nationale au Québec. La première partie de cet article en présente le contenu et rend compte des actions menées par le GST sur ces enjeux. La deuxième traite des autres dimensions de l'activité politique du GST, luttes syndicales et étudiantes, défense des droits des femmes, de la laïcité, de la révolution politique dans les « pays de l'Est », des droits et libertés, de la révolution mondiale, et de sa contribution à la construction de l'Internationale ouvrière. Elle se termine par une esquisse de la vie de l'organisation et un répertoire de ses publications.

LES GRANDS AXES DU PROGRAMME POLITIQUE

LA CONSTRUCTION DU PARTI

Le point de départ de l'élaboration de la politique du GST à l'égard de la construction du parti² est l'importante remontée ouvrière à laquelle on assiste à travers le monde depuis le milieu des années 1960, dont les expressions

les plus vives au Québec sont : la grève du journal *La Presse* et la grande manifestation des trois centrales syndicales, dans laquelle elle a culminé en octobre 1971³, et à la suite de laquelle le président Louis Laberge de la FTQ parlait de « casser le régime », la grève unitaire des secteurs public et parapublic en 1972 ; les débrayages massifs sur tout le territoire et dans tous les secteurs lors de l'emprisonnement des dirigeants des trois centrales ; la prise de contrôle temporaire du pouvoir local par les travailleurs dans certaines villes, dont Sept-Îles ; la défiance d'injonctions et de lois spéciales ; la mise sur pied d'un Front commun permanent à Joliette ; la publication d'un *Manifeste des grévistes*, des documents *Ne comptons que sur nos propres moyens* de la CSN et *L'État rouage de notre exploitation* de la FTQ ; etc. Cette intense combativité a été impulsée, à l'échelle du monde, par la grève générale de 1968 en France et par la montée simultanée de la révolution politique en Tchécoslovaquie contre la bureaucratie stalinienne, qui allait s'effondrer vingt ans plus tard. Elle s'inscrit dans une période où la classe ouvrière recherche à travers ses luttes les moyens de réaliser son unité et l'indépendance de ses organisations pour constituer le gouvernement qui donnera satisfaction à ses revendications. La question centrale qui se pose ainsi dans chaque pays et à l'échelle mondiale est : « Qui doit gouverner la société et au compte de qui ? » Cette question pose à son tour celle de la nécessité de la construction du parti de classe, du parti révolutionnaire mondial, c'est-à-dire de l'Internationale, sans lequel la classe ouvrière est démunie face à un système d'exploitation qui est structuré, lui, à l'échelle mondiale.

Au Québec, ce sont avant tout les organisations syndicales, c'est-à-dire les seules organisations que les travailleurs possèdent en propre, en tant que classe, qui ont été le véhicule de la remontée ouvrière. Mais, explique le GST, cette remontée est nécessairement bloquée dans son développement, affaiblie et vouée à l'échec, faute du débouché politique qu'est le combat à engager au niveau central, celui du gouvernement. Inexistants en tant que force politique indépendante, les travailleurs sont réduits à s'abstenir de faire de la politique ou à s'en remettre aux partis du patronat, donc à être absents en tant que classe de l'arène principale où se jouent leurs intérêts. Il s'ensuit qu'en l'absence d'un gouvernement des travailleurs, même les luttes économiques sont compromises. Pour résoudre cette impasse, le premier pas concret à réaliser pour que les travailleurs se saisissent du pouvoir et en finissent avec cette société, est qu'ils rompent avec les partis du patronat et qu'ils s'organisent politiquement de façon indépendante à partir des organisations qu'ils possèdent déjà, les syndicats.

Cette voie, rappelle le GST, est celle que proposaient Marx et Engels au sein de la 1^{re} Internationale. Considérant que l'activité économique de la

classe ouvrière et son activité politique sont inséparablement liées, et que le prolétariat comme classe « ne peut intervenir que s'il se constitue en parti politique distinct, en opposition à toutes les formations politiques des classes possédantes », il faut, disaient-ils, « que l'union des forces de la classe ouvrière, qui a déjà été réalisée par les luttes économiques, serve également de levier pour la masse de cette classe dans sa lutte contre la puissance politique de ses exploités »⁴.

La construction du parti de la révolution socialiste passe donc par l'unité d'action des organisations ouvrières, leur indépendance complète face au patronat, aux partis des classes possédantes et à l'État, et par l'action politique autonome des travailleurs pour la défense des revendications immédiates. À une époque où la classe possédante et gouvernante cherche constamment à revenir sur les acquis démocratiques et sur les conquêtes des travailleurs, la lutte pour les revendications les plus élémentaires, comme l'amélioration des conditions de vie et de travail, pose directement la question du pouvoir et celle du régime lui-même, parce que ce régime est incapable de donner satisfaction aux revendications des travailleurs, des étudiants, des femmes et de l'ensemble des couches défavorisées de la population, alors qu'il accorde de plus en plus d'avantages aux nantis. La lutte pour les revendications immédiates est donc objectivement une lutte contre le capitalisme et pour le socialisme. Le parti des travailleurs, dont le programme est la défense de ces revendications, est la voie transitoire de la construction du parti de la révolution socialiste.

La méthode de construction du parti telle que la conçoit le GST n'a donc rien à voir avec celle dont se réclament alors ses détracteurs « de gauche », les groupes staliniens maoïstes aux allures radicales qui se parent de l'étiquette « marxiste-léniniste », pour qui il suffit en quelque sorte de décréter l'existence du parti et d'en recruter les membres par la « lutte idéologique » ou l'agitation et la propagande, en marge du mouvement même des travailleurs, en les encourageant notamment à quitter leurs organisations qualifiées de réformistes pour rejoindre le « parti ». Il n'y a pas, explique sans cesse le GST, de raccourcis ni d'artifices qui pourraient constituer des substituts à la marche réelle de la classe ouvrière, au processus vivant de la lutte des classes. C'est exclusivement en agissant par elle-même et pour elle-même directement sur la scène politique et en apprenant de ses propres erreurs que la classe ouvrière se fraiera la voie de son émancipation. L'adhésion au parti des travailleurs ne saurait donc être limitée aux seuls travailleurs marxistes et à ceux qui sont déjà convaincus de la nécessité du socialisme. Ce parti doit au contraire accueillir tous les travailleurs, indépendamment du degré d'avancement de leur conscience politique, leur fournir un cadre de débat dans lequel les plus

avancés feront progresser les moins avancés. Expression de leur présence distincte sur la scène politique, le parti des travailleurs doit être le terrain où les travailleurs feront concrètement l'apprentissage de la politique pour eux-mêmes, où ils élaboreront progressivement leur programme, choisiront leurs dirigeants et écarteront ceux qui refusent d'aller jusqu'au bout pour la satisfaction de leurs revendications, besoins et aspirations⁵.

Ainsi, la lutte pour les revendications immédiates, le combat pour la fondation du parti des travailleurs et la construction du parti révolutionnaire ne sont pas des catégories opposées, l'une se réalisant aux dépens de l'autre. Ces catégories procèdent au contraire de la même marche en avant. Les revendications posent la question du gouvernement et celle du parti des travailleurs qui ouvre la voie au gouvernement ouvrier ; par leur intervention dans la lutte des classes, les militants les plus avancés jettent ainsi les bases de la construction du parti révolutionnaire axé sur le programme de la révolution socialiste et de l'émancipation de la classe ouvrière. Il n'y a pas d'autre moyen, conclut le GST, de combattre pour le parti révolutionnaire que de combattre pour l'indépendance politique de la classe ouvrière⁶.

Le terrain concret du travail en vue de cette construction au Canada anglais est celui des syndicats et du Nouveau Parti démocratique (NPD), parti social-démocrate par l'intermédiaire duquel la classe ouvrière canadienne s'exprime sur le terrain politique. Pour le GST, le travail qui doit y être effectué est celui du combat pour que la classe ouvrière et ses organisations y acquièrent une influence prépondérante, pour que sa direction mette un terme à sa collaboration avec la bourgeoisie et que le parti ouvre la perspective d'un gouvernement ouvrier sur la base d'un programme de revendications ouvrières, parmi lesquelles la nationalisation sans indemnisation des secteurs clés de l'économie, en particulier des richesses naturelles, la défense des droits démocratiques des travailleurs (droit d'organisation syndicale, de grève...) et le règlement de la question nationale québécoise.

Au Québec, le travail de construction du parti ne peut s'effectuer de la même façon qu'au Canada anglais, en raison de la position du NPD sur la question nationale et du fait que son aile québécoise, le NPD-Q, ne s'est jamais développée, avant tout à cause de cette position. D'où le mot d'ordre du parti des travailleurs fondé sur les syndicats. Dans le travail de rassemblement des militants sur cet axe, le GST entend intervenir en direction du NPD-Q avec l'intention de l'amener à participer, avec les centrales syndicales, à la construction du parti des travailleurs.

À la défense de cette méthode, récusée comme « réformiste » et « social-démocrate » par ses détracteurs staliniens maoïstes, le GST s'emploie à démontrer qu'elle puise ses racines dans l'histoire du mouvement ouvrier ré-

volutionnaire. L'une des meilleures synthèses des enseignements de cette histoire est tirée d'une lettre adressée par Friedrich Engels en 1880 aux socialistes des États-Unis, dans laquelle il leur recommandait d'appuyer sans réserves la création du Labor Party des États-Unis, même si ce parti était très loin du programme marxiste.

Le premier grand pas d'importance pour tout pays qui entre dans le mouvement est toujours l'organisation des travailleurs dans un parti politique indépendant, peu importe comment, aussi longtemps que c'est un parti ouvrier distinct [...] Que le premier programme de ce parti soit confus et extrêmement déficient [...] sont des maux inévitables. Il est beaucoup plus important que le mouvement s'étende, avance harmonieusement, prenne racine et embrasse la plus grande part possible de l'ensemble du prolétariat américain, que de le voir commencer et progresser dès le début sur une ligne théorique parfaitement correcte. Et il n'y a pas de meilleur chemin vers la clarté théorique de compréhension que d'apprendre par ses propres erreurs [...] L'important est d'amener la classe ouvrière à se mettre en mouvement comme classe; cela obtenu, les travailleurs trouveront rapidement la bonne direction, et tous ceux qui résisteront [...] seront laissés de côté dans le froid avec leurs petites sectes [...] Surtout, donnez au mouvement le temps de se consolider; ne faites pas de l'inévitable confusion du début une confusion pire encore en forçant les gens à avaler des choses qu'ils ne peuvent vraiment pas comprendre maintenant, mais qu'ils apprendront bientôt. Un million ou deux de votes des travailleurs [...] pour un parti ouvrier véritable valent infiniment plus aujourd'hui qu'une centaine de milliers de votes pour une plate-forme doctrinalement parfaite [...] Je considérerais comme une grande erreur tout ce qui pourrait retarder ou empêcher cette consolidation nationale du parti des travailleurs, sur n'importe quelle plate-forme⁷.

Quarante ans plus tard, en 1920, dans son célèbre ouvrage *La Maladie infantile du communisme, le gauchisme*, Lénine appelait les communistes anglais à s'investir dans le Labour Party de Grande-Bretagne qui n'était pas, tant s'en faut, le parti révolutionnaire de la classe ouvrière anglaise, mais qui en était cependant la première expression au niveau politique sur une base indépendante, « le premier pas des véritables organisations prolétariennes de Grande-Bretagne vers une politique de classe consciente et vers un parti socialiste ouvrier ». Si les communistes ne veulent pas être un simple « groupe de révolutionnaires », mais veulent travailler à construire « le parti de la classe révolutionnaire », disait-il, ils doivent participer à l'action parlementaire, aider, de l'intérieur du parlement, la masse ouvrière à juger les chefs du Labour

Party au pouvoir d'après leurs actes et à vaincre les conservateurs et les libéraux. « Agir autrement, c'est entraver l'œuvre de la révolution, car si un changement n'intervient pas dans la manière de voir de la majorité de la classe ouvrière, la révolution est impossible ; or ce changement, c'est l'expérience politique des masses qui l'amène et jamais la seule propagande. » Il s'élevait contre les communistes anglais qui voulaient se tenir à l'écart du parti travailliste sous prétexte de « conserver pure leur doctrine et immaculée leur indépendance vis-à-vis du réformisme »⁸.

Dans la même optique, l'Internationale communiste du vivant de Lénine s'adressait aux communistes des États-Unis à la suite de ses III^e et IV^e congrès, en 1921 et 1922, pour leur dire que la formation en ce pays d'un parti de type travailliste appuyé par le mouvement syndical « serait d'une importance historique mondiale », et que tous leurs efforts devaient être dirigés vers la construction d'un tel parti. Elle déclarait qu'un véritable gouvernement ouvrier n'est possible « que s'il naît dans la lutte des masses mêmes, s'il s'appuie sur des organes ouvriers aptes au combat et créés par les couches les plus vastes des masses ouvrières opprimées ». La formation d'un tel gouvernement ouvrier, précise également l'Internationale communiste, repose sur la réalisation du front uni du prolétariat, sur la fin des divisions qui constituent la base sur laquelle la bourgeoisie peut prolonger son existence. Et ce n'est que dans la lutte pour les intérêts les plus simples, les plus élémentaires des masses ouvrières qu'un tel front uni peut être constitué. « La nature révolutionnaire de l'époque consiste précisément en ceci que les conditions d'existence les plus modestes des masses ouvrières sont incompatibles avec l'existence de la société capitaliste, et que pour cette raison, la lutte même pour les revendications les plus modestes prend les dimensions d'une lutte pour le communisme.⁹ »

Combattue et mise au rancart à partir de 1924 par l'Internationale communiste désormais dirigée par Staline, cette politique a été reprise en 1938 dans le programme de fondation de la IV^e Internationale, dont se réclame le GST. Ce programme est intitulé *L'Agonie du capitalisme et les tâches de la IV^e Internationale (la mobilisation des masses autour des revendications transitoires comme préparation à la prise du pouvoir)*. Il porte le sous-titre « Programme de transition », nom sous lequel il est généralement désigné. Le GST en a publié une édition en 1977 aux Presses socialistes internationales.

CARACTÉRISATION DE L'ÉTAT CANADIEN ET QUESTION NATIONALE

La position du GST sur la question nationale et la caractérisation de l'État fédéral canadien dont elle découle sont le produit d'une élaboration

politique qui a été faite sur une période de trois ans, de son Ier congrès, en septembre 1974, au III^e qui eut lieu en octobre 1977¹⁰. Comprendre la nature de l'État au Canada, explique le GST, est essentiel à une orientation correcte de l'action politique en sa direction. C'est pourquoi il faut en connaître les fondements historiques. Contrairement à l'histoire officielle selon laquelle le Canada serait le résultat d'une union entre deux « peuples fondateurs » qui auraient librement et démocratiquement uni leurs destinées et se seraient d'un commun accord, en 1867, donné une « constitution », le GST s'emploie à démontrer que l'histoire réelle est celle d'une union fédérale forcée, construite par le haut, imposée à la population par une loi du Parlement britannique, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB), sans aucune consultation ni vote de la population, sur les ruines des deux révolutions démocratiques de 1837-1838, menées de manière indépendante mais en solidarité par les populations francophone et anglophone du Bas-Canada et du Haut-Canada et écrasées par l'Empire britannique. Aucune des revendications démocratiques et nationales des révolutionnaires de 1837-1838 (fin de l'allégeance à la Grande-Bretagne, instauration de la République, reconnaissance des droits et libertés de tous les citoyens, abolition des discriminations à l'égard des autochtones, rupture des liens entre l'Église et l'État, expropriation des terres dites de la Couronne, du clergé et des spéculateurs privés, élection de délégués du peuple à une Assemblée constituante afin d'établir une constitution, . . .) ne trouve écho dans la structure constitutive de l'État fédéral canadien consignée dans l'AANB, dont le seul « Père fondateur » est l'Empire britannique et qui n'est donc en rien une « constitution » selon le sens généralement reconnu à ce terme. Ceux qui ont été appelés les « Pères de la Confédération » et qui agissaient au nom de l'Empire ne laissaient aucun doute quant à la nature du projet. Pour John MacDonald, il fallait qu'il soit adopté par le Parlement britannique sans créer d'alerte au sein d'une population qui apprendrait vite à s'y faire, une fois adopté sans possibilité de recours. Pour George-Étienne Cartier, le principe monarchique devait être le principal caractère de la fédération, à l'inverse du principe démocratique implanté aux États-Unis affranchis de la Couronne britannique, où régnait désormais le pouvoir « de la populace »¹¹.

Le fédéralisme canadien s'est construit contre les aspirations démocratiques et nationales des peuples vivant sur le territoire. L'AANB est le résultat d'une révolution démocratique qui a été mise en échec et dont l'inachèvement s'exprime singulièrement dans l'oppression nationale des Québécois. Les aspirations démocratiques et nationales du Québec constituent de ce fait une puissante menace dressée contre le fédéralisme canadien qui est incompatible avec elles. La satisfaction de ces aspirations ne peut être réalisée que

par la liquidation du fédéralisme. La question nationale du Québec est ainsi une dimension fondamentale du combat de la classe ouvrière contre l'État bourgeois au Canada, c'est-à-dire contre l'État centralisateur fédéral. Le GST se prononce en conséquence « pour la séparation, pour l'indépendance, pour la République libre du Québec »¹². « L'oppression nationale, écrit-il, est un pilier de l'État fédéral : la question nationale, un levier de sa destruction !¹³ » Au Canada anglais, dans la perspective d'unifier la classe ouvrière de tout le pays dans une même lutte contre l'État central, son axe d'intervention est celui de la reconnaissance par les organisations ouvrières et le NPD du « droit à la séparation du Québec ». La politique du GST se distingue donc ici encore radicalement de celle des organisations staliniennes maoïstes. Se réclamant d'une unité du prolétariat canadien à préserver, il était pour ces dernières exclu de soutenir la perspective de l'indépendance du Québec, taxée de solution bourgeoise, alors qu'elle constituait au contraire une menace directe pour l'État fédéral, instrument de l'exploitation du prolétariat canadien dans son ensemble et de l'oppression nationale du peuple du Québec et des autres peuples vivant sur le territoire du Canada. On comprend pourquoi la question nationale a été la principale pierre d'achoppement de ces organisations.

Au Québec, la puissance du mouvement national s'est traduite dans la formation du Parti québécois, qui, en moins de dix années d'existence, s'est hissé au pouvoir, porté par ces aspirations. Mais le projet que ce parti entend soumettre à la population par voie de référendum après sa victoire électorale en novembre 1976 n'est pas celui qui traduit l'aspiration à la séparation, à l'indépendance. Le Parti québécois entend plutôt solliciter un mandat de négocier un « nouveau type d'association », un « fédéralisme renouvelé », c'est-à-dire un replâtrage de l'État fédéral existant, qui serait maintenu en place pour l'essentiel. Il ne souhaite pas par ailleurs que la population soit obligatoirement appelée à participer au processus d'élaboration de la future constitution. Un an avant le référendum de 1980, à son congrès de 1979, il a biffé de son programme la disposition qui prévoyait l'appel à une Constituante souveraine pour que le peuple lui-même décide de sa constitution. Mais cela est-il de nature à étonner de la part d'un parti qui a été formé, en 1968, d'une scission au sein du Parti libéral et qui, de par son origine, la composition de sa direction, son programme et les positions qu'il a prises dans les rapports de classes, a peu à voir avec un parti représentant la population travailleuse et voué à sa défense ? Lié aux intérêts capitalistes avec lesquels il est incapable de rompre, sa visée politique ne peut pas être celle de la destruction de l'État fédéral. Cette visée ne peut pas être non plus celle de l'achèvement des tâches démocratiques en général, dont la bourgeoisie ne peut plus être le véhicule à l'époque actuelle, parce que sa survie repose au contraire sur le

recul des acquis démocratiques et sociaux. D'où l'actualité, explique le GST, de la théorie de la *révolution permanente*, énoncée par Marx en 1850 et reprise par Lénine et Trotsky dans le cadre de la révolution russe, selon laquelle les tâches démocratiques ne peuvent désormais être défendues qu'en tant que partie intégrante du programme de revendications de la classe ouvrière. Ce sont les travailleurs et eux seuls qui peuvent prendre à leur charge ces revendications et en entreprendre la réalisation dans la poursuite de leur propre émancipation sociale.

Cela est d'autant plus naturel que l'aspiration des masses à l'autodétermination est chargée du plein développement de toutes les libertés, et que ce plein développement est incompatible avec le régime du profit qui tend au contraire à les restreindre pour survivre. L'aspiration à l'autodétermination contredit fondamentalement les intérêts de la bourgeoisie. Elle porte en elle, écrit le GST, l'aspiration à s'appropriier les mines, la forêt, etc., et toutes les richesses produites à même leur travail. Elle est « la menace la plus grave dressée contre l'État bourgeois fédéral qui ne peut la reconnaître sans ouvrir la porte à sa propre destruction »¹⁴. Le contenu de l'aspiration à l'indépendance et à l'autodétermination « s'oppose de front à l'État bourgeois capitaliste "souverain-associé". La détermination effective et libre de son avenir national par le peuple du Québec exige que les masses s'approprient les secteurs économiques décisifs qui assurent aujourd'hui aux trusts impérialistes la direction du développement national. L'autodétermination n'existe pas si elle se place sous les injonctions de quelque Wall Street que ce soit. Elle exige l'expropriation [...] du sol et du sous-sol, des forêts, des lacs et des rivières, des ressources énergétiques [...] des compagnies de finance et de crédit, des compagnies d'assurance et des banques, [...] du transport »¹⁵.

La stratégie dont il est question ici est le contraire d'une stratégie étapistes du type « indépendance d'abord, socialisme ensuite » qui comporterait une première étape, celle de la réalisation de l'indépendance nationale, prélude à une deuxième étape, celle de la révolution socialiste, qui interviendrait ultérieurement, une fois l'indépendance réalisée »¹⁶. Le programme de revendications dont les travailleurs se chargent est indivisible. Il comprend les revendications démocratiques et nationales et les revendications sociales. Sa réalisation pose la nécessité immédiate de la construction du parti des travailleurs face à tous les partis des autres classes de la société, en vue de la prise du pouvoir et de la formation du gouvernement ouvrier dont le programme intègre la solution de la question nationale par la séparation. Cette tâche historique fondamentale ne saurait être reportée à plus tard sous prétexte de ne pas diviser « les forces vives de la nation ».

Mais le GST ne fait pas du socialisme une condition de son appui à la séparation. Il récuse l'attitude qui consisterait à se prononcer en faveur de la

séparation à la condition qu'elle soit socialiste. Cela serait tout aussi injustifiable que la stratégie étapistes « indépendance d'abord, socialisme ensuite ». Les questions d'oppression nationale sont des questions d'ordre démocratique, auxquelles il faut apporter une réponse sur le seul terrain de la démocratie. Aucune condition ne doit être posée à la réalisation de la séparation¹⁷.

La question centrale, affirme le GST, est qu'il faut que le mouvement ouvrier, de manière unitaire, définisse sa position, combatte sur son propre terrain et prenne la direction de la lutte contre l'oppression nationale, qu'il s'oppose à d'éventuelles négociations secrètes et définisse ses propres positions en vue d'une Assemblée constituante. À la veille du référendum de 1980, le GST lance un *Manifeste* pour l'indépendance du Québec, dans lequel il appelle à l'abstention face à la « question fédéraliste » posée par le gouvernement Lévesque, et à la convocation immédiate de l'Assemblée constituante du peuple québécois pour que le peuple et lui seul décide de sa destinée.

L'ACTIVITÉ DU GST VERS UN PARTI DES TRAVAILLEURS ET DE LA QUESTION NATIONALE

C'est par l'intermédiaire du Regroupement des militants syndicaux (RMS), mis sur pied à l'initiative de ses militants en mai 1974, que le GST mène son activité en faveur du Parti des travailleurs fondé sur les syndicats au cours des premières années de son existence. Le RMS se veut un regroupement large de militants syndicaux qui entendent coordonner leur action à partir de leur conviction commune de la nécessité de l'action unitaire des syndicats et de leur indépendance face au patronat et au gouvernement, et de l'action politique autonome des travailleurs à partir d'un parti des travailleurs dans la construction duquel ils estiment que leurs organisations, les syndicats, ont un rôle d'initiative essentiel à jouer. Animé par un comité de coordination constitué principalement de membres du GST qui y interviennent ouvertement, il organise sur une base régulière des assemblées publiques sur les enjeux de la lutte des classes au Québec. Il donne également, au cours de sa première année, des séances de formation sur l'histoire du mouvement ouvrier au Québec. En novembre 1974, il publie un premier « Cahier »¹⁸, intitulé *L'Action politique des syndicats et le parti des travailleurs* dans lequel il montre à partir d'exemples concrets que la question de l'action politique autonome des travailleurs se pose au cœur même des luttes syndicales quotidiennes, et que sa nécessité ne cesse d'être évoquée dans les débats menés dans les instances des trois centrales syndicales (FTQ, CSN, CEQ) et les discours des dirigeants. L'existence du Parti Québécois, qui se présente comme le seul porteur de la question nationale et se réclame d'un

« préjugé favorable aux travailleurs », constitue alors un obstacle de taille à la construction d'un parti indépendant dont l'effet, aux dires de ses opposants, serait de diviser les « forces vives de la nation » et de mettre en péril l'atteinte de l'objectif premier qu'est la libération nationale, à la suite de quoi on pourrait s'occuper de la libération sociale. Ceux-ci invoquent la « neutralité » ou la « non partisanerie » politique, que les organisations syndicales auraient la responsabilité de préserver, pour justifier leur appui, implicite ou explicite, au PQ, et leur opposition à ce que les syndicats donnent le coup d'envoi à la construction d'un parti des travailleurs.

Face à cela, il s'agit de montrer que les travailleurs ont leurs revendications propres qu'ils sont les seuls à pouvoir défendre, d'où la nécessité de leur propre parti et de leur propre lutte pour la conquête du pouvoir. Ces revendications, ils les ont élaborées au fil des ans. Elles sont consignées dans les documents officiels de leurs organisations syndicales, dans les résolutions adoptées par leurs instances représentatives, dans les positions exprimées publiquement lors de consultations, conflits, etc., dans les mémoires, manifestes, rapports moraux et procès-verbaux. Le RMS en publie une synthèse, en avril 1976, dans son Cahier n° 2, intitulé *Cahier de revendications des travailleurs organisés (CSN-FTQ-CEQ) : contribution du RMS à l'élaboration d'un projet de programme ouvrier*. Parmi ces revendications : le droit universel au travail et la pleine sécurité d'emploi avec recyclage sans perte de salaire, l'ouverture des livres comptables des entreprises, la syndicalisation universelle et la formule Rand, le droit de grève complet, la pleine indexation des salaires, des prestations de retraite et des allocations sociales et familiales, un système complet de garderies financé par l'État, la pleine égalité entre les hommes et les femmes, l'abrogation des lois sur l'avortement, la gratuité de l'enseignement à tous les paliers, un système d'enseignement unique, public et laïque, l'élimination de l'entreprise privée de l'exploitation des ressources naturelles, de l'assurance, de la finance et des services publics, l'interruption de toute subvention à l'entreprise privée et une plus forte taxation des profits, l'accroissement de la progressivité de l'impôt, la taxation des avoirs et l'abolition de la taxe de vente, l'autodétermination du Québec jusqu'à son droit à se constituer en nation indépendante.

Les revendications réunies dans ce Cahier sont celles des travailleurs eux-mêmes, reflet fidèle de leurs débats dans leurs organisations et du degré d'avancement de leur conscience. Elles correspondent à leurs aspirations qui, à leurs yeux, ne sont pas exagérées. Pourtant, aucun parti politique ne les reprend à son compte. Aucun ne peut le faire parce que le régime qu'ils représentent et défendent ne peut satisfaire ces revendications sans miner ses propres bases. Les mesures visant l'élimination de l'entreprise privée des

secteurs clés de l'économie en sont l'expression la plus vive. Ces revendications des travailleurs constituent donc la base de la rupture avec ces partis. Elles sont la démonstration de la nécessité pour les travailleurs de s'organiser politiquement pour se donner les moyens d'en entreprendre la réalisation à partir de leur propre gouvernement. Une faiblesse notoire de ce programme toutefois : la revendication sur la question nationale, qui se limite à la reconnaissance du droit du peuple du Québec à l'autodétermination, sans se prononcer sur l'exercice de ce droit par la séparation. Il faut rappeler à cet effet que ce n'est qu'en 1990 que les centrales syndicales se sont définitivement prononcées en faveur de l'indépendance du Québec, au lendemain du rejet définitif de l'accord du Lac Meech¹⁹.

Aux élections du 15 novembre 1976, qui allaient porter le PQ au pouvoir, le GST est à l'initiative d'une coalition entre le RMS et le NPD-Q, dont la plate-forme électorale reprend intégralement le programme des revendications des travailleurs rendu public quelques mois plus tôt par le RMS dans son Cahier n° 2. Il va sans dire, compte tenu de l'engagement du NPD à l'égard du fédéralisme, que la conclusion de l'entente quant à la formation de cette coalition a été facilitée par la revendication du programme relative à la question nationale, qui se limite à la reconnaissance du droit à l'autodétermination du Québec. La coalition NPD-RMS présente 21 candidats dont six sont membres du GST. Elle sollicite l'appui des centrales syndicales, mais celles-ci ont d'ores et déjà opté pour l'appui au PQ, devenu explicite le 26 octobre dans le cas de la FTQ, demeuré implicite dans le cas de la CSN et de la CEQ qui ont invoqué l'alibi de la neutralité. Le GST déploie tous ses efforts dans cette campagne pour soutenir la coalition, une campagne qu'il mène au compte de l'axe central de sa politique qu'est la lutte pour la construction d'un parti des travailleurs indépendant. Dans la vague qui porte le PQ au pouvoir et faute de l'appui des centrales syndicales qui aurait dû constituer sa force principale, la coalition doit se contenter de 3000 votes. Dans le bilan de cette campagne, qu'il fait à son III^e congrès en octobre 1977, le GST met toutefois en garde contre une évaluation strictement mathématique de ce résultat et met l'accent sur l'impact qu'a eu la coalition dans l'ensemble du mouvement ouvrier dont les diverses composantes ont été amenées à prendre position, et dans le public en général, en tant qu'initiative indépendante menée sur une base de défense des intérêts propres des travailleurs et posant sans détour la question de leur parti indépendant. La coalition NPD-RMS, écrit-il, « marque une étape importante dans le combat pour la construction du parti des travailleurs, pour la construction du RMS et pour la construction du GSTQ qui l'anime et le dirige »²⁰.

Après le discours inaugural du 8 mars 1977 à l'occasion duquel le gouvernement Lévesque nouvellement porté au pouvoir annonce son intention

de réunir dans un sommet économique et social les représentants du mouvement syndical, du patronat et de l'État, le GST engage une campagne contre la concertation institutionnalisée que le gouvernement souhaite établir. Il le fait par l'intermédiaire de son journal, *Tribune ouvrière*²¹, et aussi par l'intermédiaire du RMS dont l'un des principes fondateurs est l'indépendance des syndicats en face du gouvernement et du patronat et l'opposition à toutes les tentatives d'intégrer les syndicats dans les structures de participation économique ou politique du gouvernement ou du patronat. Le RMS publie à cet effet, à l'occasion d'un débat public sur la question en avril 1977, son Cahier n° 4, intitulé *Non au sommet économique! Non au contrat social!* Par ses écrits et les interventions de ses militants dans le mouvement ouvrier en vue d'amener les centrales à rejeter l'invitation gouvernementale à participer à ce sommet, le GST, à la lumière des enseignements du mouvement ouvrier et des expériences nationales et internationales, passe au crible de la critique les nombreuses variantes de participation (autogestion, cogestion, rachat d'entreprises, participation à la propriété et aux bénéfices, fonds d'investissement des travailleurs, bipartisme et tripartisme sur le plan politique) au nom desquelles les travailleurs sont maintenus dans la dépendance à l'égard du patronat et de ses partis et privés de l'autonomie nécessaire à leur émancipation. Son intervention ne parvient toutefois pas à amener les centrales syndicales à refuser de participer avec le gouvernement et le patronat, en mai 1977 à La Malbaie, au sommet économique organisé par le parti politique qu'elles ont contribué, par leur appui ouvert ou leur inaction, à porter au pouvoir. Ce sommet n'est d'ailleurs que le premier de tout un ensemble de mini-sommets régionaux et sectoriels que le PQ organisera au cours des mois qui suivront et d'un nouveau sommet national, à Montebello en mars 1979.

C'est dans cette même perspective de concertation sociale qu'est adoptée à l'été 1977 la Loi 2 sur le financement des partis politiques qui, sous le couvert de « faire le ménage dans les caisses électorales » et d'instituer des mœurs politiques plus saines, interdit le financement par les organisations syndicales d'un parti qu'elles décideraient d'impulser, visant en quelque sorte à tuer dans l'œuf cette « utopie pernicieuse du parti des travailleurs », selon l'expression de René Lévesque, dont la naissance « diviserait à coup sûr les forces vives du Québec »²². Seule organisation à le faire, directement et par l'intermédiaire du RMS, le GST dénonce vertement cette loi anti-démocratique et anti-ouvrière. Il dénonce par la suite avec la même vigueur la Loi 92 définissant les règles de la tenue du référendum de mai 1980. Cette loi obligeait toutes les forces du oui et toutes celles du non à se rassembler dans un comité du oui et un comité du non. Elle interdisait toute expression en faveur du oui ou du non en dehors de ces comités et interdisait de facto l'expression

de tout autre point de vue, privant ainsi le mouvement ouvrier d'une voix autonome. « Certaines libertés, disait le démocrate René Lévesque, doivent être restreintes pour l'intérêt et la sérénité du public.²³ »

Prenant comme point d'appui l'expérience politique de la présentation des 21 candidats de la coalition NPD-RMS à l'occasion des élections du 15 novembre 1976, et pour donner une envergure nationale à une activité qui s'était concentrée jusque-là à Montréal, le GST ouvre, à l'automne 1977, la perspective de l'organisation par le RMS, en mai 1978 à Montréal, d'une Conférence nationale sur le Parti des travailleurs, précédée de conférences préparatoires dans diverses régions du Québec qui y éliront des délégués, en vue de débattre de l'objectif et de la méthode de construction du Parti des travailleurs. Rappelons qu'à son III^e congrès, en octobre 1977, où cette orientation est confirmée, le GST adopte aussi sa position sur la question nationale, en faveur de la séparation et de la République libre du Québec. À son tour, le RMS se prononce en faveur de l'indépendance. Il fait connaître sa position dans un nouveau Cahier, son cinquième, intitulé *Non au fédéralisme! Non à la souveraineté-association! Pour l'indépendance du Québec!*, publié au début de 1978. Il lance une pétition d'appui à cette initiative et appelle les centrales syndicales à organiser sur une base unitaire une conférence intersyndicale d'orientation pour que s'amorce dans les rangs syndicaux un débat sur l'action politique dans la perspective de la construction du parti des travailleurs. Il appelle par ailleurs les centrales syndicales à se saisir en toute indépendance de la question nationale et à élaborer leur propre position. Ainsi se trouve engagé un combat simultané pour la conquête de l'indépendance de classe et l'émancipation nationale, par le combat intensifié pour la construction du parti des travailleurs, l'opposition à la concertation et la lutte pour la séparation du Québec. À un moment où le PQ annonce d'une manière de plus en plus claire qu'il tourne le dos à la séparation et qu'il prépare la négociation d'un nouveau compromis avec le fédéralisme canadien, force est de constater que « la lutte contre l'oppression nationale est partie intégrante de la lutte de la classe ouvrière pour son émancipation » et que « pour mener ce combat, la classe ouvrière a besoin de son propre parti »²⁴.

Pendant les premiers mois de l'année 1978, le GST s'investit pleinement dans la préparation de la Conférence nationale de mai et des conférences régionales qui la précèdent. Ces dernières sont un succès dans la plupart des régions. La Conférence nationale, qui a lieu le 13 mai à Montréal, regroupe 200 militants des régions de Montréal, de Québec, de Sherbrooke, de l'Abitibi, de la Mauricie, de l'Outaouais et des Laurentides. La Conférence se donne l'objectif de construire des sections du RMS dans toutes les régions en vue de faire du regroupement un véritable pôle de combat pour la construction

du parti des travailleurs. Les enjeux clés de l'année qui vient sont les élections fédérales et la tenue du référendum sur la question nationale. Déjà la campagne pré-référendaire est commencée et la grande coalition anti-Québec des partis fédéralistes du Canada et du Québec, regroupés dans le Comité Pro-Canada, engage des millions de dollars en propagande pour empêcher le peuple du Québec de disposer librement de lui-même. Face à cette attaque, déclare le GST, une riposte unitaire des organisations syndicales s'impose. Il propose l'organisation, à l'initiative du RMS, d'une campagne d'Appel aux syndicats pour que se constitue ce bloc uni contre les forces fédéralistes, que soient convoqués les États généraux du mouvement ouvrier pour la défense des droits du Québec et les revendications des travailleurs et que les syndicats fournissent une alternative de vote lors des élections fédérales. La direction du NPD ayant choisi d'emboîter le pas à la coalition des partis fédéralistes contre le droit du Québec à disposer de lui-même, ce parti ne peut être pour les travailleurs du Québec le véhicule par lequel lutter contre l'oppression nationale. La voie qui s'impose alors est celle de la désignation, avec l'appui des syndicats, de candidats des travailleurs dans chacun des 75 comtés.

Si l'Appel aux syndicats reçoit l'appui de plus de 2 000 militants, ce ne sera finalement qu'un seul candidat qui se présentera aux élections fédérales du 22 mai 1979. Mais, ici encore, le bilan que fait le GST de cette activité de l'Appel aux syndicats tient davantage compte des acquis du processus en termes de réseaux de militants constitués et des bases politiques mises en place pour les échéances suivantes, dont la plus importante est celle du référendum. Ce bilan, comme celui de l'ensemble de ses activités depuis son congrès précédent, le GST le dresse à l'occasion de son IV^e congrès, qui a lieu à la fin d'août et au début de septembre 1979. Ce congrès marque un point tournant pour l'avenir du groupe, qui est alors toujours principalement implanté au Québec même s'il a été fondé avec la perspective de se construire comme organisation pan-canadienne. Le GST prend la décision de passer à une nouvelle étape de son développement et d'entreprendre les efforts pour se construire véritablement à l'échelle du Canada à partir des acquis de sa construction au Québec au cours des cinq premières années de son existence. Pour traduire ce recentrage de sa construction en tant qu'organisation pan-canadienne, il cesse d'utiliser le nom de Groupe socialiste des travailleurs du Québec (GSTQ) pour prendre celui de Groupe socialiste des travailleurs. L'axe central de la construction du GST au Québec demeure le travail et l'implantation dans les organisations de la classe ouvrière, terrain principal de combat pour la construction du parti des travailleurs fondé sur les syndicats et pour l'indépendance du Québec. Même si le congrès affirme que le RMS demeure le principal pôle de regroupement des militants

syndicaux combattant sur cet axe, la nouvelle période verra le GST intervenir davantage à son propre compte sur cette question et emprunter d'autres canaux transitoires que le RMS qui cesse dès lors ses activités. Au Canada anglais, la construction du GST passe aussi par le travail et l'implantation dans les syndicats et le NPD organiquement lié aux syndicats, pour y gagner la reconnaissance du droit du peuple du Québec à l'autodétermination, la rupture avec la coalition fédéraliste anti-Québec²⁵.

Au début de 1980, le GST entre de plain-pied dans la bataille référendaire. Sous les mots d'ordre « Contre l'État fédéral, pour l'indépendance du Québec, pour l'Assemblée constituante du peuple québécois », il présente, pour la première fois sous sa propre bannière, trois candidats aux élections fédérales du 18 février, à la suite de la chute du gouvernement conservateur minoritaire de Joe Clark. En mars, il rend public son *Manifeste* pour l'indépendance et la convocation immédiate de l'Assemblée constituante, et il amorce une tournée pan-canadienne d'information et de débat sur cette question, s'échelonnant sur un mois. Il lance par ailleurs une campagne devant culminer à la mi-juin, au lendemain du référendum du 20 mai, dans un Rassemblement national à Montréal sur le thème de l'appel à la Constituante souveraine des délégués du peuple, pour l'indépendance du Québec. En réponse à la question fédéraliste que le gouvernement du PQ soumet au référendum, le GST appelle à l'abstention. La souveraineté-association que propose le PQ, explique le GST, n'est pas une étape vers l'indépendance, elle est au contraire un obstacle sur la voie de sa réalisation²⁶. Le Rassemblement national de Montréal, qui a lieu les 13 et 14 juin, est précédé d'assemblées dans diverses régions du Québec, ainsi qu'à Toronto et Vancouver. Il réunit 225 personnes qui déclarent que la défaite du mandat de négocier une nouvelle entente avec Ottawa au référendum du 20 mai ne signifie pas une défaite des aspirations nationales des Québécois, réaffirment leur engagement envers l'indépendance et la revendication de la convocation d'une Assemblée constituante et en appellent à une action unitaire des organisations ouvrières et de la jeunesse pour réaliser ces objectifs.

Lors d'une deuxième réunion, le 18 octobre 1980, le Rassemblement national appelle à une mobilisation unitaire en vue d'une Marche sur Ottawa pour faire échec au coup de force constitutionnel que le premier ministre Pierre Elliott Trudeau s'appête à imposer à la population du Québec et du Canada avec le concours des premiers ministres des provinces qui ont entrepris avec lui de toute urgence, dès le lendemain du référendum du 20 mai, des négociations secrètes pour tenter de sauver l'État fédéral de la crise qui le ronge, par une « réforme constitutionnelle » donnant lieu au « rapatriement » de l'AANB et lui annexant une Charte des droits et libertés, mais y

maintenant l'autorité suprême de la monarchie britannique héritée de l'Acte de 1867 et le pouvoir centralisateur de l'État fédéral qu'il a mis en place. La pertinence de cette campagne animée par le GST se manifeste d'autant mieux que le Parti québécois au pouvoir fait adopter par l'Assemblée nationale, le 21 novembre 1980, une proposition qualifiée de « motion de la honte » par le GST. Sous le couvert de s'opposer à une modification de la « Constitution » canadienne par le Parlement britannique, l'Assemblée nationale se disait « respectueuse de la volonté de la majorité des citoyens du Québec qui a voté pour le maintien du fédéralisme canadien » et affirmait en conséquence « que le renouvellement de la Constitution canadienne doit être réalisé au Canada en conformité avec les principes du fédéralisme et en conséquence par la voie de la négociation entre les deux ordres de gouvernement [...] »²⁷. L'Appel aux centrales syndicales pour qu'elles organisent la Marche sur Ottawa reçoit l'appui de 10 000 signataires, ainsi que d'un grand nombre d'organisations, syndicales et démocratiques, dont la CSN et la CEQ. Elle suscite dans ces organisations de nombreux débats et prises de position sur les questions de l'indépendance et de la constituante souveraine. Mais la FTQ refuse d'appuyer le projet, ce qui le met en échec, la CSN et la CEQ ayant lié leur implication à celle de la FTQ.

Une Marche sur Ottawa aura néanmoins lieu, le 21 novembre suivant, à l'appel du Congrès du Travail du Canada, pour protester contre la hausse vertigineuse des taux d'intérêt. Elle réunit quelque 100 000 participants venus de toutes les régions du pays, dont environ 40 000 du Québec, à l'appel des trois centrales qui ont répondu à la proposition du CTC. Pour le GST, cette manifestation exprime l'unité de la classe ouvrière de tout le Canada contre les politiques du gouvernement Trudeau, c'est-à-dire contre la hausse des taux d'intérêt, le chômage, les coupures budgétaires, mais aussi contre le coup de force constitutionnel, qui touche au premier plan le Québec, mais qui vise aussi les autres composantes de la population, autochtones, jeunes, femmes, etc., même si les dirigeants du CTC ont exclu ce mot d'ordre de la manifestation en raison de leur appui au coup de force de Trudeau. Le mouvement qui a vu se concentrer les 100 000 manifestants à Ottawa « est celui-là même pour lequel le GST et le Rassemblement national pour la convocation de l'Assemblée constituante ont combattu depuis octobre 1980 »²⁸. Au même moment, les dirigeants des trois centrales se trouvent au centre de la formation d'un Front national affirmant un rejet catégorique de la « Constitution » illégitime imposée par Trudeau et appelant à un processus ouvert et démocratique d'élaboration d'une véritable constitution.

Dans ce contexte d'une volonté d'action largement répandue à la base, mais bloquée par la division au sommet, le GST avait renouvelé, mais sans

succès, son appel à la désignation de candidats des travailleurs, face au PQ et au PLQ, aux élections générales du 13 avril 1981. Il y avait présenté pour sa part deux candidats. En dépit d'un bilan peu reluisant du gouvernement Lévesque et d'une position sur la question nationale de plus en plus remise en question, le PQ avait néanmoins été réélu face au PLQ, dont le chef, Claude Ryan, avait dirigé le camp du « non » au référendum, et qui était vu comme l'expression politique de la politique fédéraliste anti-Québec. Mais le désenchantement ne cesse de gagner en ampleur. Il s'exprime dans une impressionnante succession de manifestations, de 25 000 travailleurs à l'appel des trois centrales, le 3 avril 1982 à Montréal contre les politiques des gouvernements Trudeau et Lévesque, de 40 000 le 27 avril contre le coup de force constitutionnel, de 30 000 devant l'Assemblée nationale le 11 juin contre les baisses de salaires dans les secteurs public et parapublic, et dans la grève générale, déclenchée le 10 novembre, des syndiqués des secteurs public et parapublic dont le gouvernement décrète les conditions de travail et coupe les salaires de 20 % pour une période de trois mois en les frappant de lois spéciales. Cinquante mille personnes manifestent à Québec le 29 janvier contre ces lois. Au même moment, à travers le mouvement syndical, se pose partout la question de l'action politique des travailleurs, dans une large mesure comme résultat des interventions du GST sur cette question.

Le GST continue inlassablement à défendre son orientation fondée sur l'unité d'action des organisations ouvrières et la perspective du parti des travailleurs fondé sur les syndicats, mais sans que cette politique en arrive à surmonter l'opposition des directions ouvrières et en arrive à aboutir. À l'occasion des élections fédérales du 4 septembre 1984, il lance pour le Québec le même appel à des candidatures poussées par les centrales syndicales, mais il ne présente pas cette fois de candidats sous sa bannière. Fidèle à une position traditionnelle, la FTQ accordait son appui au NPD, tout en réaffirmant son désaccord avec les positions constitutionnelles du parti. Fait significatif à cet égard, le chef du NPD-Québec, John Harney, avait tenu à marquer son rejet de la position constitutionnelle du NPD fédéral en déclarant que le NPD-Q refusait de considérer comme légitime la « constitution canadienne »²⁹. Pour-suivant cette logique, le NPD-Q prenait position, à son congrès de mars 1985, en faveur d'une constitution québécoise élaborée par une assemblée constituante et soumise pour adoption par le seul peuple québécois. Cet appel rejoignait la position adoptée par les trois centrales syndicales au Québec en décembre 1982, à la suite du coup de force constitutionnel de Trudeau. Rappelons que le Parti québécois, quant à lui, a biffé en 1979 cette disposition qui était jusque-là inscrite dans le programme du parti³⁰. Compte tenu de ce développement majeur de la politique du NPD-Q en matière de reconnaissance des droits nationaux du Québec et de l'ensemble de son programme

social qui rejoint celui du mouvement ouvrier, le GST se prononce en faveur d'un appui aux candidats du NPD-Q aux élections du 2 décembre 1985 au Québec, contre les candidats du PQ et du PLQ³¹. Il est important de rappeler que, contrairement à ce qui s'était passé en 1976 et en 1981, les dirigeants de la FTQ, qui auraient souhaité reconduire en 1985 l'appui de la centrale au PQ malgré les politiques outrageusement anti-ouvrières de ce parti, ont essuyé un cuisant revers devant les 700 délégués à un congrès spécial de la centrale qui ont rejeté à une majorité de 60 % la proposition d'appui qu'ils étaient invités à entériner comme « une position du moindre mal »³². Est-il pensable que la direction de la FTQ, en tentant de forcer un appui au PQ en dépit de l'énorme mécontentement dont il était l'objet, ait voulu ainsi lui exprimer sa reconnaissance à la suite de l'adoption de la loi créant le Fonds de solidarité en juin 1983, assortie de l'octroi d'un prêt de 10 millions de dollars sur cinq ans à très faible taux d'intérêt? La CSN et la CEQ, quant à elles, s'étaient abstenues d'appuyer quelque parti.

Dans cette foulée, le GST entreprend une discussion dans ses rangs sur ce qui doit être pour ses militants, à partir de ce moment, la meilleure façon d'intervenir sur le terrain politique pour aider à la construction de la force politique autonome des travailleurs. Depuis sa fondation en 1974, il a recouru à divers modes d'intervention, en mettant sur pied des cadres de regroupement comme le RMS et le Rassemblement national pour la convocation de la constituante, il est intervenu à son propre compte en présentant des candidats aux élections, il a mené des campagnes, organisé des assemblées publiques, diffusé ses idées par sa presse et ses autres publications, il a été à l'initiative de coalitions comme la coalition NPD-RMS, etc. Dans la nouvelle conjoncture, il en arrive à conclure que le NPD est désormais le meilleur cadre organisé, non seulement au Canada, mais aussi au Québec, pour travailler à construire le parti des travailleurs. Il décide donc, lors de son IX^e congrès en juin 1987, de cesser son activité en tant que groupe politique organisé et d'inviter ses militants à se joindre au NPD, non pas en tant que fraction organisée ouverte ou clandestine intervenant dans ses rangs, mais sur une base individuelle et volontaire, défendant librement leur point de vue dans le cadre de l'exercice et du respect de la démocratie interne du parti. Il décide également que *Tribune ouvrière* continuera sa publication, non plus comme le journal d'une organisation, mais comme un journal d'information faisant écho aux luttes ouvrières et aux processus en cours dans le mouvement ouvrier ici et à l'échelle internationale³³. *Tribune ouvrière* survivra au GST pendant trois ans, son dernier numéro datant du printemps 1990.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. La IV^e Internationale a été fondée en 1938 par des militants opposés au stalinisme, dont le principal dirigeant était Léon Trotsky. Elle incarne la continuité du programme révolutionnaire élaboré depuis la I^{re} Internationale ou Association Internationale des travailleurs, dont Karl Marx et Friedrich Engels ont été les principaux dirigeants. La I^{re} Internationale a été fondée en 1864 et dissoute en 1873 à la suite d'insurmontables affrontements entre les marxistes et les anarchistes dirigés par Mikhaïl Bakounine. La II^e Internationale ou Internationale socialiste a été fondée en 1889. À la veille de la Première Guerre mondiale en 1914, la plupart de ses partis affiliés se sont engagés, aux côtés des partis bourgeois de leur pays respectif, dans le soutien de l'effort de guerre. En réaction à ce qui était un acte de renonciation à l'internationalisme ouvrier, a été fondée en 1919 une III^e Internationale, l'Internationale communiste, dont les principaux dirigeants pendant ses premières années d'existence furent Vladimir Lénine et Léon Trotsky.
2. Cette politique a été rendue publique dans les numéros de *Tribune ouvrière* de novembre 1974 (p. 2) et de décembre 1975 (supplément de quatre pages), ainsi que dans une brochure intitulée *Syndicats, parti des travailleurs et parti ouvrier révolutionnaire*, Presses socialistes internationales, 1976, 61 pages. Le supplément de quatre pages publié en décembre 1975 est constitué d'extraits d'un article intitulé « Front unique ouvrier et parti ouvrier », publié dans le n^o 3 (été 1974) du *Bulletin* du Comité de liaison pour la reconstruction de la IV^e Internationale au Canada (p. 8-20). Les références suivantes à *Syndicats, parti des travailleurs et parti ouvrier révolutionnaire* sont indiquées par l'abréviation *Syndicats...* ; les références à *Tribune ouvrière* sont indiquées par l'abréviation *TO*.
3. Cette manifestation, marquée par une rare violence policière, avait donné lieu à 200 arrestations ; près de 200 personnes ont été blessées et une personne a perdu la vie.
4. Cité dans *Syndicats...*, p. 20.
5. *Syndicats...*, p. 29.
6. *Ibid*, p. 57-58.
7. Citation tirée de *Syndicats...*, p. 23-24.
8. Citations tirées de *Syndicats...*, p. 21, 23-27, et de *TO*, décembre 1975 (supplément), p. 2-3.
9. Citations tirées de *Syndicats...*, p. 26, 49, et de *TO*, décembre 1975 (supplément), p. 1.
10. Elle a été rendue publique dans les numéros de *TO* de mars 1976 (p. 3) et de novembre 1977 (p. 11-14), ainsi que dans une brochure intitulée *La Question nationale et la révolution prolétarienne au Canada : définition des mots d'ordre du GSTQ au Québec dans la lutte pour la destruction de l'État fédéral*, Presses socialistes internationales, 1978, 61 p. Les premières élaborations du GST sur cette question avaient été

publiées dans le numéro 4-5 (avril 1975) du *Bulletin* du Comité de liaison pour la reconstruction de la IV^e Internationale au Canada (p. 44-66). Les références ultérieures à *La Question nationale et la révolution prolétarienne au Canada* sont indiquées par l'abréviation *La question nationale*. ...

11. *La question nationale*. ... , p. 25. Voir aussi le *Manifeste du Groupe socialiste des travailleurs*, publié en 1980, p. 4.

12. *La question nationale*. ... , p. 25.

13. *Ibid*, p. 36.

14. *Ibid*, p. 24.

15. *Ibid*, p. 34.

16. *Ibid*, p. 32.

17. *Ibid*, p. 34.

18. Introuvables dans la plupart des bibliothèques, les Cahiers du RMS sont disponibles et téléchargeables sur le site internet des *Classiques des sciences sociales*, mis sur pied par le sociologue Jean-Marie Tremblay avec la collaboration de l'UQAC.

19. À son congrès de 1978, la CEQ avait adopté une position ambiguë à cet égard (*TO*, septembre 1978, p. 16, et juin-juillet 1979, p. 11). Par contre, des instances régionales, fédératives ou locales des centrales se sont prononcées en ce sens. Le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, de la CSN, s'est prononcé en faveur de l'indépendance du Québec à son congrès de 1972. Il a réitéré cette décision à son congrès de 1978, malgré la forte opposition des militants des groupes staliniens maoïstes (*TO*, mai 1978, p. 9). En 1979, trois fédérations de la CSN, les fédérations du bâtiment et du bois, des enseignants, et du commerce se prononçaient également en faveur de l'indépendance (*TO*, juin-juillet 1979, p. 9).

20. *TO*, novembre 1977, p. 16-17.

21. En particulier le numéro de mai 1977, p. 4-13.

22. Propos publiés dans *Le Jour* du 1^{er} février 1976, cités dans *TO*, novembre 1977, p. 17.

23. *TO*, septembre-octobre 1977, p. 3 ; juin-juillet 1977, p. 1 et 3.

24. *TO*, décembre 1977, p. 6-7.

25. *TO*, septembre 1979, p. 8-10.

26. *TO*, semaine du 11 février 1980, p. 4.

27. Cité dans *TO*, semaine du 1^{er} décembre 1980, p. 3.

28. *TO*, Bulletin n° 6, quinzaine du 7 au 21 décembre 1981, p. 4.

29. *TO*, n° 155, 25 septembre – 8 octobre 1984, p. 5.

30. *TO*, n° 167, 15-29 avril 1985, p. 5, et n° 182, novembre 1986, p. 8-9.

31. *TO*, n° 173, novembre 1985, p. 2-3.

32. *TO*, n° 174, décembre 1985, p. 4-5.

33. *TO*, n° 188, octobre-novembre 1987, p. 20.